

MASTER
ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE **LIVRET**
DE L'ÉTUDIANT.E

2021 - 2022

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DU MASTER	5
2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	9
3. CALENDRIERS	
<i>Master 1</i>	11
<i>Master 2</i>	12
4. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	15
5. PROGRAMMES	
<i>Master 1</i>	24
<i>Master 2</i>	38
6. L'ASSOCIATION TERRESSTRE	62
7. LA CHAIRE ESS ET LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE	66
8. LES MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	70

1.

OBJECTIFS DU MASTER

« La coopération n'émerge pas d'une supposée harmonie des intérêts, mais de la nécessité de créer *une nouvelle harmonie*, ou au moins une forme d'ordre, à partir des intérêts contradictoires des coopérateurs. »

John Rogers Commons, *Institutional Economics*, The University of Wisconsin Press, 1934, p. 6.

Le rêve d'un vaste mouvement de dérégulation économique et sociale heureuse, portée par la mondialisation et les nouvelles technologies, avait déjà été récemment mis à mal par la crise des *subprimes*. La pandémie que nous traversons a encore davantage montré la fragilité de cette perspective, fondée sur l'accroissement des richesses privées au détriment des biens communs. Loin de la tentation autoritaire qui se renforce dangereusement depuis plusieurs décennies, l'économie sociale et solidaire propose un vaste ensemble de transformations fondées sur la démocratie et l'association de tous à la production et à la répartition des richesses. Cette ambition se traduit à la fois par de nouvelles formes d'entreprises coopératives et associatives, de nouvelles modalités d'échange monétaire et de nouveaux outils financiers, un renouvellement du rapport à l'éducation et à l'apprentissage, à la consommation, l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse. De tels projets correspondent à une rupture profonde – pas toujours spectaculaire au premier abord – de l'ordre de nos sociétés, que vous serez amenés à porter dans vos carrières professionnelles.

L'objectif principal du diplôme sera ainsi d'acquérir les compétences de conception, de coopération, d'évaluation et d'animation de projets d'innovation sociale et de développement durable au croisement de l'action publique, des activités socioéconomiques des organisations de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, entreprises d'insertion) et de l'intervention des acteurs du développement et de la solidarité (collectivités, associations, ONG). Par sa dimension transversale, ce Master a vocation à accueillir des étudiants et des professionnels (formation continue ou reconversion) ayant acquis un niveau licence (ou équivalent) dans différentes disciplines complémentaires relevant plus particulièrement des sciences sociales, de sociologie ou de science politique, des sciences économiques, de l'administration et du droit. L'approche interdisciplinaire des questions est privilégiée dans la formation, étant entendu que les connaissances propres à chacune des disciplines sont acquises en Master 1. L'accès au Master ESS se fait sur présentation d'un dossier de candidature à l'appui d'un projet professionnel dans le domaine de l'ESS.

En Master 2, la dimension majeure de l'ingénierie de projets repose sur un socle commun d'enseignements et d'apprentissages pour mieux comprendre et analyser les modes d'engagement et de citoyenneté, développer une culture de l'ESS polyvalente et ouverte. Cette formation

se subdivise ensuite en deux parcours distincts : d'une part l'ingénierie de projets d'entrepreneuriat social (1), dédiée à soutenir la créativité et des compétences d'entrepreneuriat génératrices d'innovations sociales, et d'autre part, l'ingénierie de projets de développement durable pour des projets collectifs mobilisant le potentiel des territoires (2).

Le Master est adossé au laboratoire Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe (SAGE, UMR CNRS 7363, Université de Strasbourg). Le Master IPESS s'est forgée une solide expérience en matière d'innovation pédagogique par l'attention portée aux modèles d'apprentissage qui privilégient la coopération en équipe, le regard réflexif et l'acquisition de compétences spécifiques à l'ESS (dialogue, coopération, ouverture).

La participation et l'engagement d'un riche réseau d'acteurs et de partenaires professionnels a permis la création de la Chaire ESS de l'UHA. Ces partenaires sont :

- Locaux (dont la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, l'École supérieure de Praxis sociale, Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne),
- Régionaux (Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire du Grand Est (CRESS) ; Union Régionale des Structures d'Insertion Économique d'Alsace),
- Nationaux (dont l'ESPER, Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, le RIUESS Réseau interuniversitaire de l'ESS)
- Internationaux (Universités marocaines d'Eljadida, d'Agadir et de Marrakech ; Université algérienne de Béjaïa, Université sénégalaise Gaston Berger à Saint-Louis).

Enfin, le master ESS a aussi été le support du lancement de la Chaire ESS de l'UHA, au cours de l'année 2020, qui a pour spécifiquement pour objectif d'améliorer les collaborations à l'interface entre professionnels, étudiants et chercheurs, et qui vous accompagnera tout au long de votre parcours.

Josiane Stoessel-Ritz
Directrice du Master ESS
Responsable du M2 ESS
Fondatrice de la Chaire ESS

Marion Rabier
Responsable du M1 ESS

2.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 2 :

Josiane Stoessel-Ritz

Professeure de Sociologie

Chercheure au SAGE (UMR CNRS 7363, Unistra)

Vice-Présidente Relations Internationales UHA

Chaire Économie sociale et solidaire

03 89 56 82 52 / josiane.stoessel-ritz@uha.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 1 :

Marion Rabier

Maîtresse de conférences en science politique

Chercheuse au SAGE (UMR CNRS 7363, Unistra)

marion.rabier@uha.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE :

Milouda Aitouaarab

03 89 56 85 16 / milouda.aitouaarab@uha.fr

INGÉNIEUR D'ÉTUDE DE LA CHAIRE ESS :

Guillaume Girardin

03 89 56 82 61 / guillaume.girardin@uha.fr

3. CALENDRIERS 2021-2022

Master 1

PREMIER SEMESTRE

Lundi 13 septembre : Réunion de rentrée et début des cours

Lundi 4 octobre, 13h30-17h30 : Forum des stages

Samedi 23 octobre - Lundi 1er novembre : Vacances de la Toussaint

Vendredi 24 décembre au soir : Fin des cours

Mercredi 19 janvier : Remise des notes

Mardi 25 janvier : Jury du semestre 1

Jeudi 27 janvier : Affichage des résultats du semestre 1

Du 3 janvier au 27 février : période de stage (4 semaines minimum)

SECOND SEMESTRE

Lundi 28 février : Début des cours

Vendredi 15 avril - Dimanche 24 avril : Vacances de Printemps

Vendredi 20 mai : Fin des cours

Vendredi 3 juin au plus tard : Remise des rapports de stage

Mercredi 8 juin : Remise des notes

Semaine du 13 juin : Soutenance des rapports de stage

Lundi 20 juin : Jury du semestre 2

Mardi 21 juin : Affichage des résultats du semestre 2

Master 2

Septembre 2021		Octobre 2021		Novembre 2021		Décembre 2021		Janvier 2022		Février 2022			
1	M	1	V	1	L	Toussaint	1	M	1	S	Jour de l'An	1	M
2	J	2	S	2	M		2	J	2	D		2	M
3	V	3	D	3	M		3	V	3	L		3	J
4	S	4	L	4	J		4	S	4	M		4	V
5	D	5	M	5	V		5	D	5	M		5	S
6	L	6	M	40	6	S	6	L	6	J		6	D
7	M	7	J		7	D	7	M	7	V		7	L
8	M	36	8	V	8	L	8	M	8	S		8	M
9	J		9	S	9	M	9	J	9	D		9	M
10	V		10	D	10	M	10	V	10	L		10	J
11	S		11	L	11	J	Armistice	11	S	11	M	11	V
12	D		12	M	12	V	12	D	12	M		12	S
13	L		13	M	41	13	S	13	L	13	J	13	D
14	M	rentrée	14	J	14	D	14	M	14	V		14	L
15	M	37	15	V	15	L	15	M	50	15	S	15	M
16	J		16	S	16	M	16	J	16	D		16	M
17	V		17	D	17	M	17	V	17	L		17	J
18	S		18	L	18	J	18	S	18	M		18	V
19	D		19	M	19	V	19	D	19	M		19	S
20	L		20	M	42	20	S	20	L	20	J	20	D
21	M		21	J	21	D	21	M	21	V		21	L
22	M	38	22	V	22	L	22	M	22	S		22	M
23	J		23	S	23	M	23	J	23	D		23	M
24	V		24	D	24	M	47	24	V	24	L	24	J
25	S		25	L	25	J	25	S	Noël	25	M	25	V
26	D		26	M	26	V	26	D	26	M	4	26	S
27	L		27	M	27	S	27	L	27	J		27	D
28	M		28	J	28	D	28	M	28	V		28	L
29	M	39	29	V	29	L	29	M	52	29	S		
30	J		30	S	30	M	30	J	30	D			
			31	D			31	V	31	L			

	Cours
	Stage

Janvier 2022	Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juillet 2022	
	1 M		1 V		1 D		1 M		1 V	
	2 M		2 S		2 L		2 J		2 S	
	3 J		3 D		3 M		3 V		3 D	
	4 V		4 L		4 M		4 S		4 L	
	5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
	6 D		6 M	14	6 V		6 L	Pentecôte	6 M	27
	7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	
	8 M		8 V		8 D		8 M		8 V	
	9 M		9 S		9 L		9 J		9 S	
	10 J		10 D		10 M		10 V		10 D	
	11 V		11 L		11 M	19	11 S		11 L	
	12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
	13 D		13 M		13 V		13 L		13 M	28
	14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	
	15 M		15 V	Vendredi Saint	15 D		15 M	24	15 V	
	16 M	11	16 S		16 L		16 J		16 S	
	17 J		17 D		17 M		17 V		17 D	
	18 V		18 L	Pâques	18 M		18 S		18 L	
	19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
	20 D		20 M		20 V		20 L		20 M	29
	21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	
	22 M		22 V		22 D		22 M	25	22 V	
8	23 M		23 S		23 L		23 J		23 S	
	24 J		24 D		24 M		24 V		24 D	
	25 V		25 L		25 M		25 S		25 L	
	26 S		26 M		26 J	Ascension	26 D		26 M	
	27 D		27 M		27 V		27 L		27 M	30
	28 L		28 J		28 S		28 M		28 J	
	29 M		29 V		29 D		29 M	26	29 V	
	30 M		30 S		30 L		30 J		30 S	
	31 J				31 M				31 D	

4.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s titulaires du département Politique économie et sociétés de l'UHA

Sociologie et science politique

Eric Cheynis, Maître de conférences en sociologie, chercheur au SAGE (UMR 7363).

Spécialités : Mouvements associatifs et militantisme au Maroc ; Action publique et groupe d'intérêts en Europe ; ONG.

Clémentine Fauconnier, Maîtresse de conférences en science politique, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Politique comparée ; Relations internationales ; Russie

Jean-François Havard, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Anthropologie politique ; Mobilisations politiques, identitaires et religieuses en Afrique de l'Ouest ; Générations politiques ; Construction des identifications à la nation.

Stéphane Latté, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Mobilisations de « victimes » ; Mobilité économique des classes populaires frontalières ; Sociologie du vote des ouvriers ruraux.

Olivier Quéré, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Sociologie de l'État et de la fonction publique ; Politiques de réforme administrative.

Marion Rabier, Maîtresse de conférences en science politique, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Élités économiques ; Action collective ; Sociologie du genre ; Égalité professionnelle.

Melaine Robert, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Sociologie historique des politiques publiques de télécommunication.

Josiane Stoessel-Ritz, Professeure de sociologie, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Développement durable ; Lien social ;

Citoyenneté ; Économie sociale et solidaire ; Sociétés réflexives.

Économie et gestion

Gilles Demésy, Professeur certifié de sciences économiques et sociales. Spécialités : Entrepreneuriat, Finance solidaire.

Mariam Sangaré, Professeure agrégée d'économie-gestion. Spécialités : microfinance, responsabilité sociale des entreprises.

Simon Hupfel, Maître de conférences en sciences économiques, chercheur au BETA (UMR 7522). Spécialités : Histoire des manufactures dispersées urbaines ; Mobilisation des idées économiques dans le débat public ; Marchés du travail frontalier.

Droit

Fleur Laronze, Maîtresse de conférences HDR en droit privé, chercheuse au DRES (UMR 7354). Spécialités : Relations collectives de travail ; Mutations du travail salarié ; Normes de responsabilité sociale des entreprises.

Hocine Sadok, Maître de conférences en droit public, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Droit des droits de l'Homme ; Droit des collectivités.

Anglais

Shirley Doullière, Professeure agrégée d'anglais.

Gienia Offord, Professeure agrégée d'anglais.

Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s associé.e.s au Master

Maurice Blanc, Professeur émérite de sociologie, Université de Strasbourg, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Gouvernance et rénovation urbaines ; Démocratie locale ségrégation sociale et spatiale ; Développement durable urbain.

Frédéric Caille, Maître de conférences HDR en sciences politiques, Université de Savoie, chercheur à TRIANGLE (UMR 5206). Spécialités : Sociohistoire du civisme et de la citoyenneté ; Histoire de l'énergie solaire ; Histoire des utopies socialistes.

Tony Jolley, Enseignant d'anglais, UHA

Francis Kern, Professeur émérite de sciences économiques, Université de Strasbourg, chercheur au BETA (UMR 7522). Spécialités : Histoire économique ; Éthique et économie du développement

Marguerite Kocher, Maître de conférences en droit privé, Université de Lorraine, chercheuse à l'Institut François Géný (EA 7301). Spécialités : Droit du travail ; Protection des données.

Teva Meyer, Maître de conférences en géopolitique et géographie à l'UHA, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Géographie et géopolitique du nucléaire ; Transition énergétique

Cyril Masselot, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, chercheur au CIMEOS (EA 4177). Spécialités : Intelligence territoriale et médiation sociale ; Usages sociaux, politiques et économiques des savoirs en ligne ; Analyse et conception de médias informatisés.

Antoine Missemmer, Chargé de recherches au CNRS, chercheur au CIRED (UMR 8568). Spécialités : Histoire de la pensée économique ; Économie écologique.

Carsten Wilhelm, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Dynamique des interactions interculturelles et transfrontalières ; Enjeux sociaux et politiques des usages des médias numériques.

Maurice Wintz, Maître de conférences en sociologie, Université de Strasbourg, Directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Transition énergétique ; Agriculture et ruralité ; Développement durable urbain

Intervenant.e.s professionnel.le.s

Patrick Adolf, Responsable Agatéa, Institut de formation

Franck Argast, Professeur des écoles

Olivier Becht, Professeur associé, UHA

Cédric Berlingi, Directeur du Centre socio-culturel Papin

Arthur Bonnant, Chargé de mission APEI

Pierre-François Bernard, Dirigeant, Clus'Ter, Jura

Stéphane Bossuet, Cadre dirigeant, Coopérer pour Entreprendre

Jean-Marie Brom, Directeur de recherches CNRS, Strasbourg

Stéphanie Burglin-Weber, Chargée de mission COOProduction

Jacky Ceroi, chargé de mission partenariats et coopération Sahel Vert

Guillaume Christen, Chercheur post-doctorant, UDS

Jean-Damien Collin, Fondation de France

Nicole D'Angelo, Responsable éducative, Sahel Vert

Sébastien Dassonville, Chef de service, Inclusion et développement social, APPUIS

Stéphanie Ducreux, Chargée de mission politique de la ville, Mulhouse (M2A)

Christine Edel, Directrice Cohésion sociale et vie des quartiers, ville de Mulhouse

Fatima El Hassouni, Chargée de mission Alsace Active

Kinda El Salti, Responsable association Passerelle des Talents

Enora Froppier, Chargée de mission Terre des Hommes

Liliya Galinova, Facilitatrice de clauses sociales, Atout clauses

Guillaume Girardin, Ingénieur d'études Chaire ESS, UHA.

Catherine Grentzinger, Chargée de projet développement social, Département du Haut-Rhin

Yannick Guibout, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est

Siam Guyot, Artiste, co-directrice de l'association Réseau Dédale

Catherine Hueber, Animatrice pédagogique, Office Central de la Coopération à l'école 68

Luc Jambois, Expert conseil aux associations

Laetitia Joly, chargée de mission Culture AFSCO

Damien Lang, Conseiller, Chambre régionale de l'économie sociale Grand-Est

Éric Levasseur, Cadre territorial, Département du Haut-Rhin
Jean Lieby, Responsable de programme Enfance, UNICEF
Didier Luce, Directeur structure d'insertion
Hervé Mareschal, Union régionale des sociétés coopératives, Nancy
Marie-Madeleine Maucourt, Directrice régionale URSCOP Grand Est
Nadia Merzguioui, cadre d'entreprise d'insertion
Germain Mignot, Responsable de projets associatifs
Nadia Ourouh, Chargée de mission Alsace Active
Carmen Paolone, Formatrice et consultante en ESS
Marina Patroucheva, Consultance en stratégie de mécénat
Alexandre Philippe, Directeur Centre socioculturel Lavoisier- Brustlein
Robert Ricciuti, Directeur de MJC, Union des Employeurs ESS
Frédéric Roger, Informaticien, UHA
Marjorie Rollet, Cadre associatif In'Terre ActiV
Jean Ruch, Directeur Familles Solidaires
Emilie Russo, Animatrice régionale HUP Grand Est
Jean-Baptiste Schmider, gérant SCIC Citiz Autopartage
Sandrine Teixido, Conseil et médiation dans l'action pour les artistes musiciens
Juliette Théveniaut, Consultante développement durable et habitat participatif
Vianney Toussaint, Charge de mission GESCOD Solidarité internationale
Rebecca Urbajtel, Formatrice et coach communication et relations de travail
Sonia Vinolas, Coordinatrice France du PROJEG pour Aide et Action
Peggy Wolff, Directrice de la Maison de la nature du Sundgau

5. PROGRAMMES

MASTER 1

INGÉNIERIE DE PROJET EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'année du Master se compose de deux semestres, dont chacun doit permettre l'obtention de 30 crédits (ECTS). Elle comprend un stage, d'une durée de 4 semaines au minimum, qui s'effectue au début du second semestre, et dont la soutenance se déroule à la fin du second semestre (voir calendrier).

Les modalités de contrôle des connaissances sont organisées sous celles du contrôle continu (CC). Cela signifie que les évaluations peuvent être organisées tout au long du semestre, selon le choix de l'enseignant.e.

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire :

- dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise ou lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;
- par compensation annuelle sur la 1^{ère} année (S1+S2).

Notez bien qu'il n'y a pas de session de rattrapage en M1 ESS. Les notes obtenues ne pourront ainsi être modifiées que lors des jurys de fin de semestre.

L'ensemble de ces mesures réglementaires peuvent être consultées sur le site de l'Université, dans les « règles générales du cursus master » (jointes en annexe).

/ SEMESTRE 1

UE 1 : FONDEMENTS DE L'ESS (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE1	Aspects juridiques des structures de l'ESS	16	Hocine Sadock	hocine.sadok@uha.fr
	Economie institutionnaliste	16	Simon Hupfel	simon.hupfel@uha.fr
	Histoire des idées sociales	16	Jean-Francois Havard	jean-francois.havard@uha.fr

Aspects juridiques des structures de l'ESS

Ce cours consiste à étudier les aspects juridiques de l'ESS qui pour l'essentiel concernent les entités/entreprises susceptibles d'être créées pour appartenir à ce secteur. Après avoir cerné les enjeux du droit de l'ESS résultant dans sa forme unifiée de la loi du 31 juillet 2014 et clarifié la distinction avec le droit des sociétés et avec le droit de la responsabilité sociétale, l'analyse des acteurs et des normes de l'ESS sera plus spécifiquement abordée. Ainsi, les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sous l'angle de la réglementation et des objectifs affichés par le législateur feront l'objet d'une mise en perspective théorique et d'applications pratiques permettant de comprendre les outils juridiques à disposition et les finalités recherchées selon les situations.

Economie institutionnaliste

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants aux apports et aux outils intellectuels de l'analyse économique institutionnaliste. À partir de la lecture de textes présentés et discutés en cours, l'idée est de montrer comment différents auteurs représentatifs de cette tradition ont, à différentes époques, tenté de comprendre l'articulation entre l'économie de marché et les institutions sociales, juridiques, politiques ou culturelles qui en stabilisent le fonctionnement. Le but ultime d'une telle réflexion est de permettre aux étudiants de questionner le caractère souvent présenté comme immuable du marché, en éclairant la variété des formes d'organisation économique et des fondements institutionnels auxquels renvoie ce concept.

Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, La Découverte (Repères), 2012.

Histoire des idées sociales

Dans ce cours « introductif », nous questionnerons les généalogies de ce que ce qu'on appelle aujourd'hui l'« économie sociale et solidaire ». Du point de vue des pratiques, les principes de l'association et de la coopération se retrouvent dans toutes les formes de sociétés humaines et sont donc fort anciens. En revanche, du point de vue des idées et de sa formalisation, l'« économie sociale » proprement dite s'est plus particulièrement développée au travers des grands courants idéologiques du XIXe siècle (socialismes utopiques, christianisme social, certains courants du libéralisme...). Ce panorama permettra de questionner la diversité de l'économie sociale et solidaire, ses contradictions ainsi que ses enjeux contemporains.

UE 2 : ACTION SOCIALE, ACTION PUBLIQUE (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE2	Démocratie participative	16	Olivier Quéré	olivier.quere@uha.fr
	Protection sociale : histoire, idées, institutions	16	Eric Cheynis	eric.cheynis@uha.fr
	Action collective et coopération dans les organisations	16	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Démocratie participative

Peut-on imaginer une démocratie sans participation ? Pourquoi revient-il aux institutions d'organiser la participation des citoyens ? Pourquoi, alors que les mobilisations de grande ampleur se multiplient, les dispositifs de participation ont du mal à trouver leur public ? Ce cours propose de revenir sur quelques-uns des paradoxes qui travaillent la « démocratie participative », afin de comprendre les ressorts sociaux et politiques de cette injonction qui pèse sur les élus, mais qui offre aussi de nouveaux marchés aux institutions locales.

Protection sociale : histoire, idées, institutions

Ce cours articule histoire des idées et des politiques sociales. Il aborde les représentations, les institutions et les acteurs qui ont joué un rôle majeur dans la genèse de l'État providence en France. Il procède par « coups de projecteurs » sur différentes périodes charnières entre la Révolution française et 1945. Il interroge le processus d'étatisation de la société française ainsi que le rôle et l'articulation d'acteurs publics mais aussi privés. Ce détour par l'histoire vise surtout à éclairer les enjeux et les débats contemporains relatifs à la protection sociale.

Colette Bec, *L'assistance en démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIXe et XXe siècles*, Belin, 1998.
Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Éditions du CNRS, 2013.
Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité Sociale 1850-1940 : essai sur les origines de la Sécurité Sociale en France*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1989
Bruno Palier, *Gouverner la Sécurité sociale : les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, PUF, 2005.

Action collective et coopération dans les organisations

Ce cours aborde les organisations (notamment associatives) comme des instances traversées par des logiques d'action différentes, qui souvent s'opposent, pour comprendre les dynamiques de structuration de l'action collective et, plus globalement, la coopération qui peut être conflictuelle, entre les parties en présence. L'accent est porté sur les enjeux de différents types de régulation sociale, l'importance de la construction de règles et de la dimension symbolique des conventions qui interviennent dans la légitimation de l'action. La coopération est posée dans un champ de tensions contradictoires (intérêt/valeurs, individuel/collectif) et d'une négociation qui pose la question du compromis acceptable entre les acteurs.

Ehrard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Seuil, 1993.
Jean-Daniel Reynaud, *Les règles du jeu. Action collective et régulation sociale*. Armand Colin, 1997.
Jean-Michel Saussois, *Théories des organisations*, La Découverte
Philippe Scieur, *Sociologie des organisations : Introduction à l'analyse de l'action collective organisée*, Armand Colin (Cursus), 2011
Laurent Thévenot, *L'action au pluriel : Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, 2006. (Repères), 2012.

UE 3 : ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE3	Sociologie de l'environnement	16	Clémentine Fauconnier Marion Rabier	clementine.fauconnier@uha.fr marion.rabier@uha.fr
	Economie écologique et développement durable	12	Antoine Missemer	missemer@centre-cired.fr
	Projets de coopération et développement solidaire	16	Sonia Vinolas	sonia.vinolas@aide-et-action.org

Sociologie de l'environnement

Dans un contexte politique et social où les questions environnementales sont devenues un sujet de préoccupation majeur, ce cours se propose d'analyser comment cet enjeu a pris forme, au plan national et international. Dans un premier temps, nous analyserons le rôle des différents acteurs qui interviennent sur ces questions, aux intérêts parfois divergents (associations, experts, institutions publiques, entreprises...), pour interroger les politiques publiques environnementales : qui décide ? Comment mettre en œuvre des programmes au niveau local et national ? Nous envisagerons ensuite la façon dont la protection de l'environnement se déploie à l'échelle globale. Après avoir analysé les différentes étapes de la mise sur l'agenda international de ces enjeux, nous étudierons les modalités et les institutions de la gouvernance du climat au niveau mondial. On verra enfin à partir de la question de la transition énergétique de quelle façon la prise en compte de l'environnement modifie les rapports de puissance entre les États.

Économie écologique et développement durable

Ce cours présente les fondements théoriques, et quelques applications pratiques, de l'économie écologique, courant dont l'ambition est de penser les activités économiques dans le respect des contraintes environnementales (rareté des ressources, équilibres écosystémiques, biodiversité, climat). Sont notamment abordés les différentes idées qui agitent le courant (encastrement, interdisciplinarité, bien-fondé de la croissance économique, etc.) ainsi que quelques dispositifs visant leur opérationnalisation (compensation écologique, revenu de transition écologique, etc.). L'évaluation, en contrôle continu, met l'étudiant(e) en situation d'imaginer un dispositif conforme à l'esprit de l'économie écologique, et

visant à résoudre une problématique environnementale concrète.

Projets de coopération et développement solidaire

Ce cours donne à la fois des éléments théoriques sur les grands enjeux de la coopération et les notions essentielles afférentes (société civile, développement). Nous aborderons également d'autres aspects plus pointus, tels que l'Aide Publique au Développement ou la dette des pays en voie de développement. Enfin, des exercices concrets permettront d'aborder les techniques liées à la construction de projets (cadre logique, plaidoyer, etc).

UE 4 : OUTILS

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE4	Anglais	24	Gienia Offord	gienia.offord@uha.fr
	Méthodologie du projet professionnel	12	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Gestion des organisation de l'ESS	12	Mariam Sangaré	mariam.sangare@uha.fr

Anglais

Nous mettrons l'accent sur la communication et l'échange d'informations à l'oral. Au 1er semestre, les cours porteront principalement sur l'analyse de l'économie sociale et solidaire par des présentations orales (expériences des étudiants, documents, présentation de TED talks...).

Méthodologie du projet professionnel

Réparties sur l'ensemble du semestre, les heures affectées à cet enseignement consistent essentiellement à accompagner les étudiants dans leur recherche de stage et à la préparation du stage du début du second semestre.

Gestion des structures de l'ESS

L'enseignement vise à comprendre les spécificités des structures de l'ESS, et à questionner l'adaptabilité des outils de gestion à leur modèle d'organisation. L'un des enjeux majeurs du développement des OESS est le choix d'outils de gestion en cohérence avec leur projet social. A

travers des exemples d'outils tels que le tableau de bord prospectif ou les entretiens individuels, il s'agit d'apprécier la compatibilité entre les impératifs gestionnaires de performance et la diversité des finalités et des parties prenantes qui caractérisent les OESS.

UE 5 : L'ESS EN PERSPECTIVE

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE5	Expériences des métiers de l'ESS	24	Josiane Stoessel-Ritz (intervenant.e.s professionnel.le.s)	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	ESS et cinéma social	24	Simon Hupfel	simon.hupfel@uha.fr
	Créer, développer et gérer une association	24	Josiane Stoessel-Ritz (intervenant.e.s professionnel.le.s)	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Expériences des métiers de l'ESS

Cet enseignement vise principalement les étudiants de Master 1 ESS mais est également accessible aux autres étudiants intéressés par les métiers de services dans les associations et les collectivités territoriales. L'objectif du cours est donner une approche de l'évolution récente des services et de leurs transformations dans un paysage institutionnel et territorial pour mieux comprendre l'émergence de nouveaux métiers de service et les besoins en compétences dans l'encadrement de l'action publique.

Le programme se compose de dix séances avec des professionnels invités qui viennent témoigner de leur expérience professionnelle dans le domaine de l'ESS, du développement durable et des politiques publiques locales. L'objectif est triple : découvrir de nouveaux métiers, avoir une connaissance concrète des activités réalisées dans ces métiers et de l'évolution des attentes en termes de compétences, comprendre les enjeux des mutations professionnelles dans le secteur de l'ESS et des services.

ESS et cinéma social

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants de visionner, de découvrir et de discuter un certain nombre de

problématiques liées au champ de l'ESS à travers le support pédagogique de films documentaires ou de fiction, qui seront présentés par différents membres de l'équipe pédagogique.

Créer, développer et gérer une association

De l'engagement à la création d'un développement collectif ?
Méthodologie de projet du diagnostic à la structuration du projet associatif. Travaux de groupes sur projets. Intervention de praticiens spécialisés dans l'accompagnement associatif.

/ SEMESTRE 2**UE 6 : ENTREPRENEURIAT SOCIAL**

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE6	Entrepreneuriat social	16	Gilles Demésy	gilles.demesy@uha.fr
	Micro-finance, finance solidaire	16	Mariam Sangaré	mariam.sangare@uha.fr
	Systèmes juridiques	16	Hocine Sadok	hocine.sadok@uha.fr

Entrepreneuriat social

L'idée de ce cours consiste d'abord à comprendre les raisons de la place relativement réduite faite par la théorie économique à l'entrepreneur, ainsi qu'à réfléchir au rôle qui lui est accordé par certains économistes, de Cantillon et Say à Weber, Marshall, Wieser et Schumpeter, et à la tradition institutionnaliste (Veblen, Galbraith). Cette perspective d'histoire de la pensée économique est utilisée pour s'interroger sur le concept contemporain d'entrepreneuriat social et les débats qu'il suscite dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

André Tiran, Dimitri Uzundis, *Dictionnaire économique de l'entrepreneur*, Classiques Garnier, 2017.

Micro-finance, finance solidaire

Le cours introduit la microfinance à travers ses origines, jusqu'à son insertion dans le mouvement plus large de la finance solidaire. Les spécificités des institutions de microfinance sont soulignées, de même que celles des publics bénéficiaires des services et les méthodologies adoptées pour les atteindre. Il s'agit également de questionner les objectifs initiaux de la microfinance et leur déclinaison en fonction des contextes étudiés, ainsi que ses impacts, attendus ou réels.

Systèmes juridiques

L'objet du cours consiste à mettre en lumière les ressorts institutionnels, juridiques et sociaux des grands systèmes de société : le modèle romano-germanique ; le modèle anglo-saxon ; le modèle traditionnel de l'Afrique subsaharienne ; le modèle traditionnel chinois. Cette lecture systémique des sociétés s'appuiera sur la perception des grandes

cosmogonies sous-jacentes à ces modèles territorialisés de sociétés. La compréhension des dynamiques inscrites dans les territoires de ces sociétés permet alors de fournir des clés de compréhension des structures institutionnelles et juridiques de ces grands modèles d'organisation sociale.

Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2018 [1958].

Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.

Thomas Hobbes, *Léviathan*, Londres, Andrew Crooke, 1651, traduction française : http://classiques.uqac.ca/classiques/hobbes_thomas/leviathan/leviathan.html

John Locke, *Les deux traités du gouvernement civil*, 1690, Traduction française : http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/traites/traites_gouvernement/traites_gouvernement_civil.html

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Bordas, 1985, [1754]. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social, ou Principe du droit politique*, Union générale d'édition, 1983 [1762]

Carl Schmitt, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1969 [1922].

UE 7 : POLITIQUES SOCIALES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE7	Sociologie de l'exclusion	16	Eric Cheynis	eric.cheynis@uha.fr
	Système juridiques comparés	16	Stéphane Latté	stephane.latte@uha.fr

Sociologie de l'action publique

Qu'est-ce qu'une politique publique ? Une réponse rationnelle à un problème objectif ? Une démonstration symbolique du pouvoir politique ? Un ensemble désordonné d'annonces et de mesures ? C'est à ces questions que tentera de répondre ce cours de sociologie de l'action publique. Nous nous interrogerons d'abord sur la construction sociale des problèmes publics, en détaillant les facteurs qui participent à la sélection – ou au contraire à la relégation – des problèmes publics. Nous ouvrirons ensuite la boîte noire de l'État en nous demandant qui gouverne ? nous montrerons que derrière ces entités abstraites que sont « l'État », « le Ministère » ou « l'Administration » se cachent des acteurs concrets dont il convient de retracer les parcours, les stratégies, les conditions de travail et les visions du monde pour saisir le sens de l'action publique.

Jean-Baptiste Comby, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Raisons d'agir, 2015

Vincent Dubois, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Economica, 1999.

Joseph Gusfield, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica, 2009

Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, 2008. Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2007.

Alexis Spire, « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 169, 2007.

UE 8 : TERRITOIRES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE8	Diagnostic territorial	16	Catherine Grentzinger	c.grentzinger@online.fr
	Pouvoir local et action territoriale	16	Christine Edel, Olivier Quéré	Christine.Edel@mulhouse-alsace.fr olivier.quere@uha.fr
	Sociologie du développement local et territorial	16	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Diagnostic territorial

Cette intervention vise à présenter aux étudiants la méthodologie de projet, en abordant les principes, techniques et outils de deux étapes clés de toute démarche de développement territorial : d'une part la phase de diagnostic et d'autre part le processus d'évaluation de projet. Les apports théoriques ont trait à l'observation sociale et au développement social. Ils sont illustrés par des exemples issus du monde professionnel, et complétés par des cas pratiques dans un esprit de « boîte à outils ». L'objectif est de fournir aux futurs développeurs un itinéraire méthodologique et un socle de connaissances de base dans le domaine.

Pouvoir local et action territoriale

A partir d'un écosystème spécifique et concret, le territoire mulhousien, les différentes séances vont permettre d'aborder le rôle d'impulsion et d'animation que peut assurer une collectivité sur son territoire, en particulier dans le domaine de la participation citoyenne, jusqu'à l'accompagnement vers des projets de l'ESS. Il s'agira d'identifier et de faire connaissance avec des acteurs locaux impliqués dans ces domaines, de comprendre les relations tissées entre eux mais aussi avec la collectivité, d'identifier les leviers et les freins d'un fonctionnement optimal ou souhaitable de l'écosystème et de mieux appréhender les démarches, outils et compétences qui sont aujourd'hui mobilisés par les acteurs mulhousiens œuvrant dans ces domaines. Des rencontres in situ sont organisées à cet effet.

Sociologie du développement local et territorial

La question du territoire à partir de théories critiques de la notion de développement, notamment régional et local, et plus récemment du développement territorial : comment est prise en compte la question territoriale dans l'action publique dite de développement et ses dispositifs ? Quelles significations et quels enjeux de la territorialisation, et plus particulièrement pour les acteurs de l'ESS ?

Pierre CAMPAGNE, Bernard PECQUEUR, Le développement territorial, Fondation Charles Léopold Mayer, 2014.
Éloi LAURENT, À l'horizon d'ici. Les territoires au cœur de la transition social-écologique, Au bord de l'eau, 2017.
Nicole MATHIEU, Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique, L'Harmattan, 2018.
Gilbert RIST, Le développement, histoire d'une croyance occidentale, Presses de SciencesPo, 2013.

UE 9 : INGÉNIERIE DE PROJETS EN ESS

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE9	Montage de projets de financement	20	Carmen Paolone	paolonec@wanadoo.fr
	Communication appliquée à l'ESS	16	Carsten Wilhelm Cyril Masselot	carsten.wilhelm@uha.fr cyril.masselot@univ-fcomte.fr
	Anglais	24	Shirley Doullière	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Montage de projets de financement

Ce cours propose une manière de structurer les différentes phases d'un projet dans le domaine de l'ESS. On y définit la notion de projet et on déroule une méthodologie – ponctuée d'exercices – qui va de l'idée du projet, à l'étude de marché et au positionnement, pour ensuite passer à des aspects plus financiers, comme le budget et les sources de financement possibles. Les exercices portent sur la pratique de présentation à l'oral (pitch) et sur le travail en équipe. L'objectif est de doter les étudiants d'outils, de connaissances et de réflexes lorsqu'ils travaillent sur un projet pour mettre toutes les chances de réussite de leur côté!

Communication appliquée à l'ESS

Après avoir exposé tour à tour la place de la communication et du numérique au sein des activités associatives, ce cours posera les bases d'un diagnostic communicationnel nécessaire pour penser une stratégie de communication adaptée. Les pratiques des outils numériques,

souvent abordables, horizontaux et innovants continuent de se développer dans les secteurs social, associatif, humanitaire et éducatif – non sans susciter des critiques et des modèles alternatifs. Sont étudiés en particulier l'évolution et les usages du numérique dans le contexte actuel de son désenchantement à l'aide de notions telles que les « Communs numériques », les « CivicTech », les « Plateformes numériques » ainsi que la possibilité d'une communication numérique responsable et durable. Il s'agira également de comprendre les méthodes et outils pratiques info-communicationnels propres à l'intelligence territoriale en ESS, illustrés par des retours d'expérience, notamment du réseau international en intelligence territoriale (<http://inti.hypotheses.org/>).

Anglais

Le second semestre sera l'occasion de travailler sur le compte-rendu des stages en associations, qui feront l'objet de présentations écrites et orales devant les autres étudiants.

UE 10 : PROJET PROFESSIONNEL

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UE10	Méthodes d'écriture en sciences sociales	6	Jean-Francois Havard	jean-francois.havard@uha.fr
	Méthodes des sciences sociales (enquêtes, entretiens)	28	Melaine Robert	melaine.robert@uha.fr
	Soutenance du rapport de stage	2	Equipe pédagogique	

Méthodes d'écriture en science sociales

Dans le cadre de ce cours, il s'agira d'accompagner l'écriture du rapport de stage par quelques séances de méthode sur la construction de la problématique, la définition du plan, les modes d'écriture, ainsi que sur la recherche et la transcription bibliographique.

Méthodes des sciences sociales

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiante.s aux principaux enjeux et techniques de la méthodologie en sciences sociales. Il se construit sur deux axes qui ont vocation à se compléter l'un l'autre. Le premier consiste en un travail sur les différentes notions théoriques relatives à la méthodologie en sciences sociales. Il s'agira notamment de comprendre les enjeux de l'épistémologie en sciences sociales, les différents types d'enquête, ainsi que les étapes importantes pour mener à bien une recherche. Le second correspond à un travail d'enquête de terrain que les étudiant.e.s seront chargés de mener en groupes afin d'allier à leur connaissances théoriques un apprentissage pratique.

Soutenance du rapport de stage

Le stage fait l'objet d'une soutenance en fin d'année, devant un jury d'universitaires, auquel sont invités à participer les tuteurs professionnels.

MASTER 2 INGÉNIERIE DE PROJET EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La seconde année du Master ESS réunit près de 60 intervenant.e.s universitaires et professionnel.le.s sur une année qui se compose de 14 semaines de cours et de 24 semaines de stage en alternance. L'ingénierie de projets est l'axe structurant d'un apprentissage qui mêle une méthodologie de la pédagogie coopérative, les cours et les projets concrets (stage et travaux collectifs).

Organisation pédagogique et fonctionnement :

La formation de Master 2 se compose de deux catégories d'unités d'enseignement :

- Des Unités d'Enseignement Communes (UEC) aux deux parcours du Master : UEC1, UEC2, UEC3 (S3) et UEC7, UEC8, UEC9 et UEC10 (S4).
- Des enseignements spécifiques à chacun des deux parcours (3UE spécifiques par parcours).

Parcours Entrepreneurial social (ES) :

UES 4, UES 5 et UES 6.

Parcours Développement durable et territoires (DDT) :

UED 4, UED 5 et UED 6.

Au total, 10 UE sont à présenter par l'étudiant.e pour l'obtention du grade de Master. Les UE sont dotées de crédits (ECTS) non divisibles, sauf mention spécifique. Le règlement des examens (voir annexe) fixe les modalités d'obtention des ECTS et du présent diplôme placé sous le régime du contrôle continu.

La formation accorde une place importante au stage (6 mois, 24 semaines) qui aura lieu du le 26 octobre 2020 au 4 juin 2021.

Le calendrier de la formation est construit pour permettre une alternance et une pédagogie qui s'appuie sur des aller-retours entre l'apprentissage théorique et l'acquisition de compétences et de savoirs pratiques. Ainsi, à compter de la date de début de stage, il est prévu une

semaine mensuelle de cours regroupant l'ensemble des étudiant.e.s.

La formation met l'accent sur trois axes principaux d'acquisition de compétences transversales et de progression où interviennent différents enseignants et professionnels :

- La formation par l'apprentissage en **mode pédagogie coopérative** (axe 1)

L'équipe du Master ESS a fait le choix d'une pédagogie coopérative cohérente et ajustée aux préoccupations des acteurs de l'ESS. Cette méthode met l'accent sur les atouts de la coopération et de l'intelligence pratique en équipe. Elle contribue au dépassement des clivages entre étudiants (en termes de qualification, d'âge, de parcours professionnel etc.). Fondée sur des travaux de recherche de l'équipe (« Comment former à l'ESS ? »), cette approche coopérative est partagée et discutée par différents intervenants.

- Outils d'ingénierie de projets en ESS et applications (axe 2)

L'ingénierie de projets en ESS est organisée pour accompagner une progression cohérente des savoirs en voie d'acquisition dans le cadre d'enseignements transversaux, en particulier l'utilisation des outils de gestion de projets et de notions comptables associées : d'abord l'aspect diagnostic des structures avec l'utilisation d'outils et de techniques de gestion de projets (logiciels gestion de projets) (i), puis la démarche de l'idée au projet et le management stratégique de projets (ii), enfin l'application de ces outils aux projets analysés dans le cadre du dispositif européen Fonds Social Européen (FSE, volet régional) avec des travaux sur un cas réel de projet sur la base d'un diagnostic et du montage financier dans le cadre d'une demande de financement (iii).

- La formation aux **méthodes de recherche en sciences sociales** (axe 3)

Le stage, les travaux sur projet et le mémoire mobilisent des outils d'observation et d'investigation sur le terrain (entretiens notamment). Des cours de méthodologie de la recherche en sciences sociales aident l'étudiant à se préparer à la réalisation de son mémoire de fin d'études (construction de l'objet, questions de recherche, entretiens et analyse, discussion des résultats).

/ SEMESTRE 3**// COURS COMMUNS****UEC 1 : L'ESS EN PERSPECTIVES**

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Approche sociologique et politique des questions contemporaines, analyse et débats développant le sens critique et la capacité de synthèse des étudiants sur les grands problèmes contemporains.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UEC1	Théorie et histoire des idées sociales	10	Frédéric Caille	frederic.caille@univ-smb.fr
	Ethique et développement	10	Francis Kern Josiane Stoessel Ritz	fkern@unistra.fr josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Histoire du capitalisme	10	Simon Hupfel	simon.hupfel@uha.fr
	Séminaire « les ailleurs de l'ESS »	27	Invité.e.s	

Théories et histoire des idées sociales

Les fondements de l'économie sociale et solidaire moderne se situent à l'entrecroisement de trois pôles ou grandes directions : l'utopie, l'Association et ses dérivés (mutualité, coopération), la solidarité. Actualités de l'utopie aujourd'hui : pourquoi ? pour quoi ? On s'efforcera dans ce module d'envisager et de discuter, de manière thématique et dans la mesure du possible jusqu'à nous, quelques étapes et aspects marquants de la longue histoire de la pensée et de l'expérimentation de la réforme et de la transformation sociales : les origines du genre utopique, l'anticipation et la critique politique, familles et utopies, l'idée de révolution, les formes du rêve communautaire, la théorie moderne de la coopération...

Introductions et références transversales :

Jean Georges, *Voyages en Utopie*, Gallimard, 1994.

Raymond Ruyer, *L'utopie et les utopies*, G. Monfort, 1988 [1950]. Jean Servier, *Histoire de l'utopie*, Gallimard (Folio Essais), 1991 [1967].

Éthique et modes de développement

Ce cours interroge les fondements éthiques de l'économie sociale et solidaire, la critique qu'elle porte dans son histoire de la logique d'un développement centré exclusivement sur le productivisme, et le consumérisme et fondé sur une lucrativité sans limite.

Dans une seconde partie le cours par un partage de travaux de groupes analyse les dispositifs institutionnels et les structures de l'ESS qui permettent d'encourager et de mobiliser les acteurs des territoires dans une démarche ascendante de co-construction des initiatives qui, de fait, contribue à un mode développement humain, social et écologique.

Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.

Dominique Bourg et alii, *Retour sur terre, 35 propositions*, PUF, 2020.

Naomi Klein, Susan George, Desmond Tutu, Jean Jouzel et alii,

Crime climatique stop, l'appel de la société civile, Seuil, 2015.

Second manifeste convivialiste, Actes Sud, 2020.

Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, 1992.

Pierre Dockès, Bernard Rosier, *L'Histoire ambiguë : Croissance et développement en question*, PUF, 1988.

Histoire du capitalisme

La notion de « capitalisme » est omniprésente dans le débat public, en particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Sa définition pose pourtant de sérieux problèmes, qui expliquent les erreurs et nombreux glissements de sens liés à son usage. L'objectif de cette intervention sera d'abord de revenir sur cette définition et les débats qui l'entourent. Il s'agira ensuite de présenter les grandes étapes historiques du développement du capitalisme occidental. Cela doit permettre aux étudiants de penser la place de l'ESS en lien à cette évolution de long terme, et ainsi de préciser leur position quant aux rapports – d'opposition ou de complémentarité – entre l'économie sociale et solidaire et le capitalisme contemporain.

Michel Beaud, *Histoire du capitalisme*, Seuil (Points), 2010.

Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Flammarion, 1999.

André Gorz, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Galilée (La philosophie en effet), 1991.

Claude Jessua, *Le capitalisme*, PUF (Que sais-je ?), 2011.

Richard Sennett, *La culture du nouveau capitalisme*, Albin Michel, 2006.

Séminaire « les ailleurs de l'ESS »

Programme de conférences animées, tout au long du semestre, par une grande variété d'acteurs de l'économie sociale et solidaire locale, ou plus lointaine, organisé en lien aux activités de la chaire ESS de l'UHA.

UEC 2 : CONTRATS ET TERRITOIRES

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Savoir analyser les acteurs et les logiques d'action dans l'élaboration d'un projet ou d'un programme faisant contrat d'engagement sur un territoire. Mobiliser les ressources pour trouver les zones d'accord.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC2	L'ESS au cœur de l'innovation sociale et de la co-construction territoriale	12	Pierre-Francois Bernard	bernard.pfb@orange.fr
	Contrat social et territoire	12	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Associations, groupes d'intérêt et citoyenneté	12	Stephane Latté	stephane.latte@uha.fr

L'ESS au cœur de l'innovation sociale et de la co-construction territoriale

Les territoires ont un nouveau défi à relever : favoriser les mobilisations spontanées mais organisées pour redonner envie aux acteurs de s'engager dans des démarches entrepreneuriales qui redessinent l'avenir du territoire en s'appuyant sur de nouveaux modes de relations. Grâce à la confiance qui s'instaure plus spontanément entre des acteurs économiques locaux, les chances de s'entendre ponctuellement autour de mêmes enjeux sont plus importantes, même si ces personnes sont d'horizons différents. Ce cours développe les principes de la co-construction territoriale et la modernité de la coopération dans sa capacité à soutenir l'engagement collectif sur les territoires.

Contrat social et territoire

L'objectif est d'interroger la question du contrat social sous différentes formes, dans nos sociétés où le social se serait dilué dans un monde de groupements et d'individus sans lien. Ce cours aborde différents types de contrats, formels et informels, dans des communautés, dans la société contemporaine en France en contexte de crise de l'État social, pour les mettre en perspective au regard des formes de solidarités. A la lumière

de l'anthropologie politique et du droit, de la sociologie du travail et des recherches sur l'ESS, ce cours montre comment un contrat rationnel ou prescrit est articulé à l'existence de contrats tacites incommensurables qui font lien. À l'appui de travaux empiriques (la société kabyle, le contrat social en agriculture, la crise du Covid-19 et les mobilisations collectives), nous posons les activités sociales qui sous-tendent des liens sociaux comme capables de régénérer de nouvelles formes de contrat social bâties sur la coexistence et les interdépendances entre individus, communautés et sociétés et l'émergence d'une conscience collective des « communs », notamment dans le champ de l'ESS.

Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994.

Claude Lefort, « L'échange et la lutte des hommes », *Les temps modernes*, n° 64, 1951.

Alain Supiot, *Homo juridicus*, Seuil, 2005.

Marie-Anne Dujarier, Anne Gillet, Corinne Gaudart, Pierre Lénel (dir.), *L'activité en théories*.

Regards croisés sur le travail, Octarès, 2016.

Jean Rémy, *La transaction sociale. Un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Erès, 2020.

Hervé Defalvard « Des communs sociaux à la société du commun », *RECEMA*, vol. 3, n°345, 2017.

Associations, groupes d'intérêt et citoyenneté

Au croisement de la sociologie du travail et de la sociologie politique, ce cours propose la description réaliste d'un monde associatif souvent réduit à quelques images d'Épinal. À rebours de l'idéal-type du bénévole, il s'agira d'abord d'explorer les ressorts de l'émergence du salariat associatif et de cerner les spécificités d'un marché de l'emploi en pleine expansion : Les associations sont-elles devenues des entreprises comme les autres et leurs présidents des employeurs comme les autres ? Puis, l'attention sera portée sur le mystère des vocations associatives : l'engagement se réduit-il à des dilemmes moraux ou à des calculs rationnels ? Existe-t-il des déterminants biographiques du militantisme ? Dans un troisième temps, on s'interrogera sur la portée et les limites de la « démocratie associative » : les hiérarchies sociales et les inégalités de genre sont-elles suspendues dans le quotidien des associations ? Enfin, on questionnera l'opposition entre État et société civile : dans quelle mesure les associations sont-elles devenues la main gauche de l'État ? Quel est leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques contemporaines ?

Annie Collovald (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Presses Universitaires de Rennes, 2002

Pascal Dauvin, Johanna Siméant, *Le travail humanitaire – les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, 2002

Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009.

Maud Simonet, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit?*, La Dispute, 2010.

UEC 3 : OUTILS ET MÉTHODES D'INGÉNIERIE DE PROJETS

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Acquisition des outils de gestion comptable propre aux structures de l'ESS en lien avec les dispositifs publics. Travaux sur projets en situation professionnelle (montage de projet), capacités d'autonomie et de coopération en situation professionnelle. Analyse des situations et posture réflexive, appropriation des compétences dans l'apprentissage *in situ*. Présentation d'un projet ESS en anglais. Mise en situation professionnelle avec des référents professionnels, capacités de synthèse et de communication orale et écrite.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UEC3	Outils et méthodes d'ingénierie de projets	12	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Outils de gestion et diagnostic financier des associations	12	Carmen Paolone	paolonec@wanadoo.fr
	Techniques de communication	15	Rebecca Urbajtel	rebecca.urbajtel@gmail.com
	Anglais appliqué au projet	24	Toney Jolley	tony.jolley@uha.fr
	Pédagogie cooperative et participative (groupes)	12	Catherine Hueber	c.hueber@occe.coop

ESS, acteurs et pratiques, analyse et enjeux (axes 1 et 2)

Cet enseignement regroupe un ensemble d'interventions d'enseignant.e.s chercheur.e.s et de professionnel.le.s de l'ESS visant à présenter une variété d'outils aux étudiant.e.s, portant à la fois sur la pédagogie dans l'ESS, la professionnalisation (préparation de CV, recherche et préparation de stages), le montage de projet, l'insertion, l'informatique.

Outils de gestion et diagnostic financier des associations (axe 2)

L'objectif de cette intervention est : d'avoir une vision générale de ce domaine économique avec les obligations qui y sont alors associées (chiffres clés de l'ESS en 2019) ; de familiariser les étudiants avec les états financiers d'une association, compte de résultat et bilan, à travers une explication des termes, des exemples d'états financiers ; de construire des budgets, et de revoir spécifiquement certaines lignes

budgétaires, à travers des cas pratiques ; d'avoir une trame de thèmes et questions pour réaliser un diagnostic économique et financier dans une association, avec un cas pratique. Les apprentissages sont adaptés au monde associatif et tournés vers le montage et la gestion de projet.

Techniques de communication (axe 1)

Ces séances répondent à un objectif principal : mieux gérer sa communication et les relations de travail. Après avoir posé des bases en tenant compte de chacun.e pour bien travailler ensemble, nous construirons la communication à plusieurs pour terminer en s'appropriant une stratégie de communication personnelle.

Anglais appliqué au projet

Travail de recherche de l'étudiant dans la langue par un apprentissage en autonomie sur les sites proposés par les enseignants, Objectif : savoir parler de son expérience et de ce que l'ESS veut dire, exprimer un projet ESS ou Développement durable avec des arguments par expression orale et écrite en anglais à des fins professionnelles. Evaluation d'un exposé d'un sujet élaboré à partir d'une recherche documentaire dans la langue d'apprentissage. Rédaction d'une synthèse à présenter oralement.

Pédagogie coopérative et participative au service de l'ESS (axe 1)

L'objectif de ces séances consiste à aborder la coopération et de la faire vivre au sein du Master et notamment dans les travaux de groupes (FSE et Voyage apprenant). Cet apprentissage conduit à une posture professionnelle ouverte et citoyenne. Il s'agit de proposer au travers d'activités spécifiques d'interroger le rapport de l'individu au groupe, de soi et des autres ; de réfléchir aux compétences psycho-sociales ; d'étudier la structure et le fonctionnement d'une équipe coopérative et de mettre en évidence certaines postures et fonctions indispensables à un travail apaisé et efficace.

// PARCOURS S3 ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE (ES)**UES 4 : ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE** (Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Maîtrise de l'ingénierie de projets collectifs, des instruments et des savoir-faire opérationnels propres au champ de l'économie sociale et solidaire et en lien étroit avec les sphères publique et marchande des activités environnantes. Compétences en communication et animation de partenariats dans les réseaux ESS.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UES4	Semaine de l'entrepreneuriat social et solidaire	25	Carmen Paolone Josiane Stoessel-Ritz	paolonec@wanadoo.fr josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Egalité professionnelle dans l'ESS	10	Marion Rabier	marion.rabier@uha.fr

Semaine de l'entrepreneuriat social et solidaire, 18-22 janvier 2021 (axes 1 et 2)

L'objectif est double : répondre à la demande professionnelle (évaluation de la faisabilité d'un projet, étude de terrain, montage de projet) et organiser un travail en équipe, sur site, pendant une semaine de formation dédiée en étroite relation avec l'entreprise / structure d'accueil. Mise en place d'un projet de création ou de développement de nouveaux services dans une structure de l'ESS, évaluation et analyse technique et socioéconomique sur un territoire. Travail en équipes de projet avec accompagnement de référents sur un projet ESS de la région, avec mission d'expertise confiée par un acteur : réalisation d'entretiens, étude de faisabilité, simulations en étroite coopération avec les prescripteurs. Restitution intermédiaire, orale et écrite sous forme de rapport.

Égalité professionnelle dans l'ESS

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un enjeu politique et social important, en particulier dans l'Économie sociale et solidaire où l'égalité est une valeur cardinale. Si l'ESS emploie une majorité de femmes (68 %), les inégalités dans l'emploi et dans le travail y sont importantes. Par exemple, les écarts salariaux sont de l'ordre de 18% (contre 21% dans le privé hors ESS, et 14% dans le public, 2014).

L'objectif de ce cours est, dans un premier temps, de comprendre pourquoi et comment ces inégalités se (re)produisent. Il s'agit ensuite, grâce à des études de cas et des exercices pratiques, de travailler sur les outils qui peuvent être mobilisés pour combattre ces inégalités.

Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, « Egalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS »,

Rapport triennal, Février 2017. https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2017/rapport_efh-2017.pdf

Laufer Jacqueline, L'égalité professionnelle, Paris, La Découverte, 2014.

Pochic Sophie (dir), L'égalité est-elle négociable? Enquête sur la qualité et la mise en œuvre d'accords et de plans égalité femmes-hommes élaborés en 2014-2015, Document d'études DARES, 231-232, 2019.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/l-egalite-professionnelle-est-elle-negociable>

UES 5 : RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ÉTHIQUE (Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Concevoir et intégrer les principes de responsabilité sociale et d'éthique dans la mise en œuvre et l'animation de projets dans les organisations, les interventions professionnelles et l'évaluation des actions.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UES5	Ethique et droit du travail	12	Marguerite Kocher	kocher.marguerite@wanadoo.fr
	ESS: Entrepreneuriat et engagement	8	Germain Mignot	mignotgermain@gmail.com
	Méthodes et outils d'évaluation de projets ESS et DD	12	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Éthique et droit du travail

Entendue comme la capacité à orienter l'action et les comportements par référence à des valeurs, l'éthique occupe une place centrale dans les relations de travail. Organisation économique soumise à des impératifs économiques mais également organisation sociale intégrée dans la Cité, l'entreprise ne peut nier les liens qui l'unissent à celle-ci et se détourner de toute préoccupation éthique. Les valeurs éthiques structurant la vie en société ne peuvent s'accomplir sans prendre appui sur la normativité juridique. Le droit du travail a de ce point de vue largement contribué à la formation d'une éthique dans l'entreprise, par la défense des droits fondamentaux des salariés et la promotion du dialogue social dans l'entreprise. L'entreprise s'affirme comme un acteur économique socialement responsable. Une éthique de l'entreprise, le plus souvent

unilatéralement définie en marge du droit étatique et imposant des normes de comportement à ses salariés et partenaires économiques, se développe et conduit à s'interroger sur la légitimité normative et la force contraignante de cette nouvelle éthique de l'entreprise, à défaut desquelles la responsabilité sociale de l'entreprise risque de demeurer une coquille vide. Dans cette perspective, il conviendra de prendre plus précisément la mesure de l'apport des entreprises de l'économie sociale et solidaire à la redéfinition des rapports entre l'économique et le social dans les relations de travail.

Alexandre Barège, *L'éthique et le rapport de travail*, Paris, LGDJ, 2008.

Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée, *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, La Découverte, 2004.

Francis Collin, Régine Dhoquois, Pierre-Henri Goutierre et alii, *Le droit capitaliste du travail*, PUG, 1980.

Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, Flammarion, 1999.

Angèle Kremer-Marietti, *L'éthique*, PUF (Que sais-je ?), 1999.

Samuel Mercier, *L'éthique dans les entreprises*, La Découverte (Repères), 2004.

ESS : Entrepreneuriat et engagement

L'ESS se caractérise par une pluralité d'acteurs de taille et de structures diverses intervenant sur des marchés parfois saturés ou limités. Les règles du droit peuvent sembler parfois complexes, limitatives et influencent le développement des structures. Un ensemble de lois et dispositifs (SCIC 2001 ; Loi sur l'ESS 2014 ; PACTE 2019 ; loi société à mission) ont permis aux structures de définir leur champ d'action en s'accordant avec des dispositifs d'accompagnements de créations d'entreprises (incubateurs, couveuse, pépinière). À partir des valeurs et principes fondateurs de l'ESS, nous verrons comment de nouvelles structures ont pu voir le jour avec le soutien de collectivités et de politiques publiques. De la création de SIEG à des dispositifs innovants via des Entreprises à But d'Emploi, comment ces engagements et actions sont-ils soutenus et évalués ?

Philippe Frémeaux, La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire, Les Petits Matins, 2011.

ESSpace des acteurs de l'ESS : <http://www.esspace.fr/index.html>

Le labo de l'ESS <http://www.lalabo-ess.org/-nos-partenaires-.html>

Dispositif Territoire Zéro Chômeurs de longue durée <https://www.tzclld.fr/>

Méthodes et outils d'évaluation de projets solidaires

Cet enseignement a pour objet l'analyse des méthodes et des outils d'évaluation des projets de l'ESS et, selon le cas, des dispositifs publics qui les accompagnent. Le cours se compose de trois parties : (i) les enjeux des choix stratégiques de méthodes d'évaluation rapportées à des projets de l'économie sociale et solidaire, il propose une critique des outils et principaux indicateurs d'évaluation partant d'exemples concrets ; (ii) la mise en discussion des principaux concepts (utilité

sociale, innovation sociale, impact social) et leur pertinence ;(iii) l'analyse de nouvelles approches interactives, participatives et démocratiques. Le cours s'appuie sur l'analyse d'expériences d'intervention en matière d'évaluation et sur l'intégration des principes méthodologiques inscrits dans une pratique d'évaluation réflexive et responsable.

Michel Conan, *L'évaluation constructive*, L'Aube (Société), 1998.

Vincent De Gaulejac, *L'ingénierie sociale*, L'Harmattan, 1996.

Vincent Commene (dir.), *Responsabilité sociale et environnementale :*

l'engagement des acteurs économiques, Charles Léopold Mayer (Ecosol), 2006.

UES 6 : ACTIONS ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UES6	Etats et sociétés civiles en Afrique subsaharienne	12	Jean-Francois HAVARD	jean-francois.havard@uha.fr
	Espace des ONG et sociologie du travail humanitaire	12	Eric Cheynis	eric.cheynis@uha.fr
	Actions et terrains de coopération internationale	6	Vianney Toussaint	vianney.toussaint@gescod.org
	Montage de projets dans le cadre d'un dispositif FSE	16	Damien Lang	dlang@cress-alsace.org

États et sociétés civiles en Afrique subsaharienne

À rebours des interprétations culturalistes qui tendent à homogénéiser et à figer les sociétés africaines, parfois mêmes suspectes de ne pas être suffisamment entrées dans l'Histoire, ce cours s'efforcera d'analyser certaines des principales dynamiques politiques, économiques, sociales et identitaires à l'œuvre dans un continent à la fois très hétérogène, complexe et traversé de nombreuses contradictions. Nous essaierons notamment d'aborder les évolutions relatives de la construction de l'État et des identifications à la nation ; les grandes dynamiques religieuses et la problématique de la laïcité ; les évolutions des rapports de dépendance politico-économiques (Françafrique, Chinafrique, organisations internationales...) ; une déconstruction sociopolitique de la corruption et du clientélisme.

Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006.

Mamoudou Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2006.

Mamoudou Gazibo, Céline Thiriout, *Le politique en Afrique*, Khartala, 2009.

Revue *Politique africaine*, Khartala.

Espace des ONG et sociologie du travail humanitaire

Cet enseignement vise à fournir un certain nombre de repères sur le monde de l'humanitaire et des ONG et met particulièrement l'accent sur sa dimension internationale. En s'attardant sur l'histoire du phénomène et les débats qu'il suscite, il entend interroger un certain nombre de catégories qui lui sont propres. Les outils d'analyse de la sociologie sont notamment mobilisés afin de décrire l'humanitaire en actes tout comme ses rapports à l'État.

Actions et terrains de coopération internationale

Cette intervention consiste en un retour d'expériences à partir des projets réalisés par le GESCOD (Grand Est solidarités et coopérations pour le développement).

Montage de projets dans le cadre d'un dispositif (axes 1 et 2)

Travail en 5 à 7 équipes, chacune sur un projet innovant dans une structure ESS, proposé par un porteur de projet invité par le Master. Chaque projet est confié à une équipe qui prépare, avec l'appui d'un référent professionnel, le montage d'un dossier de financement pour le projet, en vue de la soumission à un appel à projets (ex. Fonds européens). Présentation de la demande auprès de professionnels, et évaluation.

// PARCOURS S3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES (DDT)

UED 4 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOLIDAIRE

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UED4	Semaine du projet développement durable et territoire	20	Guillaume Girardin Josiane Stoessel-Ritz	guillaume.girardin@uha.fr josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Territoire et solidarités: projet participatif	6	Alexandre Philippe	direction@csc-lavoisier-brustlein.org
	Méthodes participatives	6	Chaire ESS et intervenants	guillaume.girardin@uha.fr

Semaine du projet développement durable et territoire, 18-22 janvier 2021 (axes 1 et 2)

L'objectif est double : répondre à la demande professionnelle (évaluation de la faisabilité d'un projet, étude de terrain, montage de projet) et organiser un travail en équipe pendant une semaine de Voyage Apprenant avec accueil dans une entreprise/structure. Mise en place d'un projet territorial (exemple PTCE Pôle territorial de coopération économique) mise en réseau, partenariats et coopération autour d'un projet collectif, diagnostic et analyse des potentiels et dynamiques du territoire. Mission d'expertise confiée par un acteur aux étudiants : Travail en équipes avec accompagnement de référents sur un projet DDT en région, réalisation d'entretiens, étude de faisabilité, simulations en étroite coopération avec les prescripteurs, restitution intermédiaire, orale et écrite sous forme de rapport.

Territoires et solidarités : projet participatif et développement

Un travail collectif sur site sera réalisé cette année à la maison de la nature de Lutterbach.

UED 5 : ENGAGEMENTS RESPONSABLES ET TERRITOIRES

(Coefficient 2,6 ECTS)

Compétences à acquérir : Concevoir et intégrer les principes de responsabilité citoyenne et démocratiques dans la mise en place de projets collectifs (financements), construire des convergences en consolidant les articulations entre projets de développement durable et projets en ESS.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UED5	Innovation sociale dans les services à la personne	12	à préciser	
	Levée de fonds, mécénat, fundraising.	9	Marina Patroucheva	marina.patroucheva@gmail.com
	Développement durable et ESS; études de cas en plaidoyer	14	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Levée de fonds, mécénat, fundraising

Approche des principaux outils et modes opératoires qui permettent de mobiliser des fonds pour des projets d'intérêt collectif, à travers l'étude de cas concrets.

Développement durable et économie sociale et solidaire : du concept à l'opérationnel

Peut-on rapprocher l'économie sociale et solidaire du développement durable ? Portés par des traditions et des mondes différents, l'accent est porté sur la contribution spécifique des acteurs de l'économie sociale et solidaire à la construction de la face cachée du développement durable: les solidarités par la coopération et la gouvernance démocratique. Partant d'une approche critique du développement durable, l'analyse de cas concrets permet de discuter de la dimension solidaire, collective des initiatives de l'ESS comme une contribution fondamentale pour tout projet de développement soutenable. Des travaux empiriques sur l'entrepreneuriat social et l'agriculture durable feront l'objet de débats en vue de plaidoyers.

Corinne Gendron, *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*, Bibliothèque nationale du Québec, 2004.
Maurice Blanc, Nicole Mathieu, Josiane Stoessel-Ritz, *Développement durable, Communautés et Sociétés*, P. Lang, 2012

UED 6 : GESTION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Identifier les ressources du milieu local et les acteurs intervenant dans la gestion des ressources environnementales. Savoir-faire de l'ingénierie d'innovation sociale et de l'insertion. Évaluer et traduire les enjeux de la gestion environnementale. Apprentissage par projets : apporter des réponses crédibles et opérationnelles.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UED6	Histoire de la cause écologiste et sociologie des associations environnementales	10	Maurice Wintz	wintz@unistra.fr
	Demande sociale d'environnement et traductions en milieu rural	7	Guillaume Christen	guillaume.christen@gmail.com
	Action publique locales et gestion durable des ressources	6	Eric Levasseur	levasseur@haut-rhin.fr
	Montage des projets appliqués FSE (groupes)	16	Damien Lang	d.lang@cress-grandest.org

Histoire de la cause écologiste et sociologie des associations environnementales

Nous proposons, dans une brève introduction, de revenir sur les spécificités, originalités et contraintes de l'action associative, en nous inspirant notamment des travaux de J.-L. Laville. Nous abordons ensuite l'histoire de la prise de conscience écologique, depuis les premiers constats de dégradation réalisés au 19^{ème} siècle en matière naturaliste et de pollution industrielle, jusqu'à l'émergence d'enjeux mondiaux autour du changement climatique et du développement durable. La particularité de la pensée écologiste est soulignée (sensibilité à la nature, critique de la modernité/croissance et de l'anthropocentrisme) en l'illustrant à travers la présentation de quelques penseurs de l'écologie (Callicot, Ellul, Georgescu-Roegen, Gorz, Hainard, Illich, Leopold, Naess...). Dans une dernière partie, nous présentons l'histoire et le fonctionnement des associations de protection de l'environnement : origines au 19^{ème} siècle, évolution, typologies, assise sociale, modes d'action, interactions avec les pouvoirs publics.

Demande sociale d'environnement et traductions en milieu rural

Dans un monde rural post-agricole, la mise en agenda de préoccupations environnementales s'accompagne d'une dynamique d'écologisation (Mélard 2008) susceptible de comporter une dimension conflictuelle. En effet, la gestion de l'espace rural a été « historiquement déléguée » au monde agricole dont la légitimité est désormais remise en cause par une politique environnementale européenne voire internationale (Directive Habitat, Sommet mondial de Johannesburg, etc.), qui se joue à une échelle régionale et locale et concerne désormais la « nature ordinaire » (champs, bandes enherbées). Le développement d'une demande sociale d'environnement questionne la seule fonction productive de l'agriculture et redéfinit l'activité au regard des fonctions écologiques et paysagères. L'espace post-rural fait alors l'objet d'une diversification des représentations sociales, à l'origine de conflits d'usages qui peuvent survenir entre des acteurs porteurs de rationalités divergentes.

Patrick Champagne, *L'Héritage refusé*.

Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000, Seuil (Points Essais), 2002.

Jean-Claude Chamboredon, « La "naturalisation" de la campagne: une autre manière de cultiver les "simples" », in *Protection de la nature : histoire et idéologie*, L'Harmattan, 1985, p.138-160.

Marcel Jollivet, *Pour un rural postindustriel*, L'Harmattan (Environnement), 1997.

Catherine Larrère, Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature*, La Découverte, 2015.

Pierre Lascombes, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, La découverte (Textes à l'appui), 1994

François Mélard, (dir), *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*, P. Lang (Ecopolis), 2008.

Marc Mormont, *À la recherche des spécificités rurales*, L'Harmattan (Environnement), 1997.

Pierre Muller, Alain Faure, Françoise Gerboux,

Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs artisans, commerçants, élus locaux, L'Harmattan, 1989.

Action publique locale et gestion durable des ressources

L'expérience des collectivités de la gestion durable des ressources environnementale, à partir d'études de cas.

Montage de projets dans le cadre d'un dispositif FSE (axes 1 et 2)

Travail en 5 à 7 équipes, chacune sur un projet innovant dans une structure ESS, proposé par un porteur de projet invité par le Master. Chaque projet est confié à une équipe qui prépare, avec l'appui d'un référent professionnel, le montage d'un dossier de financement pour le projet, en vue de la soumission à un appel à projets (ex. Fonds européens). Présentation de la demande auprès de professionnels, et évaluation.

/ SEMESTRE 4

// COURS COMMUNS

UEC 7 : VILLES, NATURE : TERRITOIRES EN TRANSITION

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Développer une argumentation avec un esprit critique, mobiliser une approche pluridisciplinaire sur les préoccupations écologiques et environnementales, comprendre les enjeux de la territorialisation et de la transition socio-écologique à venir.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UEC7	Energie renouvelables et solidarités	7	Jean-Marie Brom	brom@in2p3.fr
	Changement climatique et transitions socio-écologiques	16	Teva Meyer Franck Argast Jean Ruch	frang68@gmail.com teva.meyer@uha.fr jean.ruch@familles-solidaires.com
	Politique de la ville et urbanisme	12	Stéphanie Ducreux Sébastien Dassonville	Stephanie.Ducreux@mulhouse-alsace.fr Sebastien.dassonville@association-appuis.fr

Énergies renouvelables et solidarités

Notions de base sur les énergies, histoire des sources d'énergie, mutations de la production et de la consommation : la question de la dépendance (et des interdépendances), usages politiques de l'énergie et les enjeux de solidarité en France.

Changement climatique et transitions socio-écologiques

Trois enseignements seront proposés ici, portant sur les impacts du changement climatiques en matière culturelle (Sandrine Teixido), d'échange et de monnaie complémentaire (Franck Argast), géopolitique (Téva Meyer) et d'habitat (Jean Ruch).

Politique de la ville et urbanisme

L'idée de ce cours sur la politique de la ville est de comprendre une mécanique évolutive de mise en œuvre d'un cadre institutionnel national et de sa déclinaison concrète sur le terrain, au niveau local. Sur la base d'éléments théoriques, des apports empiriques (notamment en

référence à la visite des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) en début d'année) nous proposons une discussion autour des éléments de cadrage, des Contrats de ville en vigueur (issus d'une nouvelle réforme de la politique de la ville), du Contrat de ville de « Mulhouse Alsace Agglomération » (m2A), contrat unique pour la Politique de la ville, de l'identification de liens entre ESS et QPV et d'un exercice pratique (demande de subvention).

Emmanuel Heyraud, *La politique de la ville, une politique de cohésion sociale et territoriale*, Berger Levrault, 2015.
 Réseau des Collectivités territoriales pour l'Économie solidaire (RTES), *Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyse et éclairages*, 2016 (recueil d'expériences).
 CGET, CNCRESS, *L'emploi et les entreprises de l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* (état des lieux en France et dans les régions), juin 2019.

UEC 8 : PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ (Coefficient 1, 3 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC8	Sociologie critique de la vie quotidienne	12	Josiane Stoessel-Ritz	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Mécénat, Fondations et territoires	10	Lucile Manoury	lucile.manoury@free.fr
	Participation des habitants et citoyenneté	8	Maurice Blanc	maurice.blanc@unistra.fr
	Dmocratie locale et usagers	12	Hocine Sadok	hocine.sadok@uha.fr

Sociologie critique de la vie quotidienne

Ce cours porte un regard critique sur l'économie générale des pratiques de la vie quotidienne dans les sociétés contemporaines, par l'interrogation du rapport social à la matérialité et ses conséquences sur la transformation des formes d'appartenances, de socialisation et de solidarités. Après avoir situé les différents types d'échanges, l'analyse du don et de son opposé, et des formes de réciprocity est abordée sous l'angle des systèmes alimentaires, des services d'aide à la personne (care) de santé au moment de la récente crise sanitaire pour appréhender la manière dont se construisent des savoir-faire et des compétences d'attention pour les communs dans la vie quotidienne.

Alain Caillé, *Extensions du domaine du don*, Actes Sud, 2020.
 Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2002. Jean Rémy, *L'espace, un objet central de la sociologie*, Erès, 2015.
 Thierry Pacquot, *Désastres urbains. Les villes meurent aussi*, LaDécouverte, 2019.
 Madjid Rahnama, Jean Robert, *La puissance des pauvres*, Actes Sud, 2008.

Participation des habitants et citoyenneté

Il s'agira ici d'une série d'interventions de Maurice Blanc sur le thème de l'empowerment, dans une perspective de sociologie de la transaction.

Myriam Bachir, «La consultation publique. Nouvel outil de gouvernabilité et transformation des registres et répertoires d'action publique »,
Bastien François et Erik Neveu (éd.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, 1999, p. 167-184.
Maurice Blanc, Participation des habitants et politique de la ville in CRAPS/CURAPP, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, pp. 177-196.
Cécile Blatrix, « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002.
Philippe Warin, « Performance publique : attentes des usagers et réponses des ministères », *Politiques et Management Public*, vol. 17, n° 2, 1999, p. 147-163. Philippe Warin. *Quelle modernisation des services publics ? Les usagers au cœur des réformes*, La Découverte (Recherche), 1997.

Démocratie locale et relations aux usagers

Le renforcement récent de la décentralisation en France s'accompagne d'un renforcement concomitant de la démocratie locale. Mais cette promotion apparente de la démocratie participative locale ne constitue en réalité qu'un trompe-l'œil dont la finalité réelle est la mise en place de contrepouvoirs susceptibles d'entraver l'autonomie des collectivités territoriales. Le citoyen local ne constitue t'il ainsi que l'alibi d'une recentralisation administrative ?

UEC 9 : STAGE LONG EN ALTERNANCE (Coefficient 4, 12 ECTS)

Compétences à acquérir : Savoir-faire opérationnel et autonomie dans la mise en œuvre de projets. Compréhension des fonctionnements et leviers d'action dans les organisations. Capacité de prise de distance pour un regard critique et des propositions constructives. Qualités relationnelles et de négociation. Montage de projets et gouvernance en situation de coopération partenariale. Capacités d'analyse et de synthèse (orale et écrite) dans la restitution de projets et de leur impact à différentes échelles. Qualités pour l'accompagnement, l'animation, si possible l'encadrement d'équipe.

Code UE	Matière	Responsable	Adresse e-mail
UEC9	Suivi des stages par mentorat professionnel	Carmen Paolone et mentors	paolonec@wanadoo.fr
	Forum des stages et tutorat	Josiane Stoessel-Ritz Guillaume Girardin	josiane.stoessel-ritz@uha.fr guillaume.girardin@uha.fr

Suivi des stages par mentorat professionnel

Un programme de suivi de stage est mis en place et coordonné par Carmen Paolone, associant des référents professionnels, eux-mêmes anciens du master IPESS de l'UHA. Trois rendez-vous annuels sont programmés et insérés dans la convention de stage pour permettre aux étudiants de se libérer pour un regroupement avec leur référents (regroupement sur différents sites de 5-6 étudiants).

Forum des stages et tutorat

Plusieurs séances de tutorat sont assurées pour préparer les étudiants à la recherche et à leur expérience de stage. Le forum des stages qui se déroule à la rentrée réunit de nombreux représentants, qui font partie du réseau de partenaires de la Chaire ESS et proposent des offres de stages pour l'année en cours.

UEC 10 : MÉMOIRE DE MASTER (Coefficient 4, 12 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-email
UEC10	Méthodologie de la recherche	8	Stephane Latté Olivier Quéré	stephane.latte@uha.fr olivier.quere@uha.fr
	Outils de raisonnement sociologique	12	Eric Cheynis	eric.cheynis@uha.fr
	Suivi et soutenance du mémoire		Equipe pédagogique	

Méthodologie de la recherche

Cet enseignement vise à préparer la rédaction de leur mémoire universitaire, en les familiarisant aux outils et méthodes de recherche en science sociales.

Outils de raisonnement sociologique

Cet enseignement est une initiation aux outils de description et d'analyse de la sociologie. Au-delà de la présentation d'une discipline, de ses objets, ses méthodes et ses questionnements, il s'agit de fournir aux étudiants un certain nombre de « réflexes » potentiellement utiles pour la réalisation de leur mémoire.

Suivi et soutenance de mémoire

Chaque étudiant.e sera suivi.e par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique au cours de son stage. Son mémoire est soutenu devant un jury composé du directeur de mémoire, d'un autre enseignant-chercheur et, si possible, du tuteur ou de la tutrice professionnelle ou d'un autre représentant de l'organisme de stage.

6.

L'ASSOCIATION TERRESSTRE

L'association TerrESStre, a été fondée en 2006 à l'initiative des étudiant.e.s du Master ESS.

Chaque année, le bureau est renouvelé et les projets prennent les couleurs de la nouvelle promotion de Master 1.

Quel est son but ?

- Participer à la vie étudiante par le biais d'activités diverses,
- Développer des projets de solidarité et de développement durable, et ainsi permettre aux membres étudiant.e.s d'expérimenter l'ingénierie de projet sur le terrain,
- Promouvoir l'ESS dans l'enceinte de l'université et à l'extérieur,
- Soutenir le Master ESS.

L'association se veut être un lieu de partage, d'échanges, un gisement d'idées et de projets dans un cadre convivial et ouvert à tou.te.s ceux .elles qui sont convaincu.e.s de la nécessité d'aborder la transition vers une société plus juste, plus écologique et plus humaine.



TerrESStre
FSESJ - UHA
16 rue de la Fonderie
68100 Mulhouse

association.terresstre@gmail.com
facebook.com/terresstre

DES PROJETS DES ANNÉES PASSÉES :

La Dépanne

Pour venir en aide aux étudiant.e.s en difficulté, l'association avait organisé chaque mois une distribution de denrées alimentaires et de produits de premières nécessité. Le projet avait pris tellement d'ampleur qu'il a été déplacé au Secours Populaire. Aujourd'hui, une Dépanne y a toujours lieu chaque mois.

Noël avec les enfants

Aux côtés d'autre association, TerrESStre a voulu célébrer Noël de manière solidaire. Une année, grâce à la collecte de cadeaux avec le Rotary Club, un Noël a été organisé pour des enfants dont les parents sont déboutés d'asile. Une autre année, TerrESStre s'est rapprochée de l'association Ballade pour se joindre à leur spectacle de Noël et distribuer des cadeaux, gracieusement offerts par les paroisses Notre Dame de l'Unité et Bon Pasteur de Montbéliard ainsi que la Chorale Saint Grégoire de Mulhouse.

Radio TerrESStre, les ondes de la solidarité

L'association a animé une chronique sur l'ESS diffusée tous les jeudis, sur Radio MNE (FM 107.5) C'était l'occasion de faire intervenir des associations, coopératives, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale ou tout simplement des citoyen.ne.s engagé.e.s pour parler de leurs démarches éthiques, solidaires, écologiques et responsables...

Ce projet a été rendu possible grâce à Jean-Luc Wertenschlag et la Radio MNE, qui ont fait confiance à TerrESStre, ainsi qu'à Kenny VOEGELIN avec son soutien et son aide dans la réalisation.

7.

**LA CHAIRE ESS
ET LES ACTIVITÉS
DE RECHERCHE**

La Chaire ESS réunit en son sein trois parties prenantes : le monde de la recherche, les acteurs socioprofessionnels de l'ESS et les étudiants. Elle se place dans la continuité de ce Master, qui s'appuie largement sur un partenariat interactif avec les acteurs du territoire et s'intéresse fortement à leur potentiel de créativité.

La Chaire s'appuie sur un noyau constitué de l'équipe du Master IPESS (enseignants-chercheurs et professionnels de l'ESS assurant la formation, étudiants et anciens élèves), du laboratoire SAGE (Société, Acteurs, Gouvernement en Europe) et du réseau international de recherche à vocation franco-africaine 2DLiS (Développement Durable et Lien Social).

Elle se trouve renforcée au fur et à mesure de la co-construction par d'autres acteurs :

- locaux (associations, coopératives, collectivités),
- nationaux (mouvement mutualiste, fondations, unions d'employeurs),
- internationaux (universités partenaires, associations étrangères).

La Chaire ESS s'implique également dans plusieurs réseaux de formation ou de recherche autour de l'ESS (RIUESS, RIPESS) et participe à l'organisation d'événements internationaux, notamment par la co-organisation du Forum International de l'ESS, dont la seconde édition aura lieu en 2021 en Tunisie.

Animations et recherche-action au service de la coopération

La Chaire ESS de l'UHA se concentre sur trois axes de recherche et d'action : « innovations sociétales, nouveaux apprentissages et territoires », avec pour fil rouge l'ambition de répondre aux questions de l'insertion et du lien social pour contribuer à une société inclusive. Issue d'une démarche de co-construction, elle développe trois fonctions principales :

- un lieu de rencontres et d'échanges, identifiable comme dédié à l'ESS à Mulhouse, favorisant la coopération des acteurs et l'émergence de projets d'innovation sociétale,
- un centre de ressources dédié équipé d'une médiathèque de l'ESS, ouvert à tous, pour valoriser les savoirs et ressources existants et la production de nouveaux savoirs,
- des programmes de recherche-action favorisant l'expérimentation apprenante pour tous les acteurs de l'ESS.

La Chaire ESS de l'UHA est également au carrefour des attentes collectives pour un meilleur vivre ensemble. Avec ses partenaires, elle souhaite prendre sa part dans le contexte de crise sanitaire 2020 et s'est orientée vers un programme intitulé « *L'après-Covid 19 : Travaillons ensemble les transitions sociales, écologiques et démocratiques* » et un axe de recherche : « *Faire société avant et après le Covid-19* ». La Chaire ESS a vocation à accueillir rapidement un(e) premier(ère) doctorant(e) sur ces thèmes pour une recherche-action qui impliquera tous les acteurs locaux de l'ESS et les partenaires de la Chaire (fondations, mutuelles, associations, collectivités, organismes coopératifs).

8. MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

RÈGLES GÉNÉRALES DU CURSUS MASTER 12ème version (juin 2018)

Texte de référence : Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016.

Ces règles générales, établies et approuvées par le CEVU du 3 mars 2005, validées par le conseil d'administration du 7 avril 2005, ont été modifiées :

- par le CEVU du 9 mars 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 mars 2006
- par le CEVU du 12 oct. 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 nov. 2006
- par le CEVU du 7 nov. 2007 et entérinées par le conseil d'administration du 22 jan. 2008
- par le CEVU du 24 jan. 2008 et entérinées par le conseil d'administration du 6 mars 2008
- par le CEVU du 16 avril 2009 et entérinées par le conseil d'administration du 9 juin 2009
- par le CEVU du 24 mai 2012 et entérinées par le conseil d'administration du 9 Juillet 2012
- par le CEVU du 13 juin 2013 et entérinées par le conseil d'administration du 1er Juillet 2013
- par la CFVU du 03 juillet 2014
- par la CFVU du 02 octobre 2014
- par la CFVU du 06 avril 2017
- par la CFVU du 14 juin 2018

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les 2 sessions d'examen.

Elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leurs situations particulières et sont complétées par le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014.

ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS

L'admission en Master n'est possible que pour les titulaires du Diplôme de licence ou son équivalent. Conformément à la loi du 23 décembre 2016, l'admission en première année de master est déterminée par l'examen du dossier du candidat, en fonction des capacités d'accueil validées par le conseil d'administration. L'admission est prononcée par le président de l'université sur proposition du jury compétent. La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention. Certaines formations dérogatoires déterminées par décret, opèrent leur recrutement à l'issue du M1.

Article 1.1.

Pour l'année universitaire, l'inscription administrative est annuelle.

Article 1.2.

L'inscription pédagogique est semestrielle.

Article 1.3.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement des parcours de formation ne sont pas autorisés à composer aux épreuves correspondantes.

Article 1.4.

Le nombre d'inscriptions administratives est limité selon les modalités suivantes:

- Deux inscriptions au plus par année de master sont autorisées
- Une inscription supplémentaire peut être accordée sur l'ensemble du cycle M, sur dérogation accordée par le Président de l'Université sur proposition du jury de Master.

ARTICLE 2 : PARTICULARITES DU MASTER

Article 2.1. : Langues étrangères

Tout étudiant doit maîtriser au moins une langue étrangère. Aussi chaque formation de master doit comprendre des unités d'enseignement de langues pour un total de 9 ECTS minimum à valider sur 3 semestres (hors semestre de stage).

Article 2.2. : UE libres

Chaque formation de master peut comprendre des UE libres pour un total de 6 ECTS répartis sur deux semestres sur l'ensemble du cursus. Ces UE sont essentiellement non disciplinaires et incluent par exemple les activités sportives, artistiques, associatives et l'engagement étudiant.

ARTICLE 3 : ACCRÉDITATION ET VALIDATION

Article 3.1. Obtention des UE

Les crédits attribués à chaque UE sont déterminés par les équipes pédagogiques, dans le respect du cadre général défini par la CFVU.

Une Unité d'Enseignement (UE) est acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;

ou

- par compensation au sein du semestre, sauf dispositions spécifiques inscrites dans les MCC.

Article 3.1.1 : Session de rattrapage

Dans une UE non validée, les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées exclusivement pour la seconde session. Les notes de la 2ème session d'examen (aussi appelée session de rattrapage) se substituent à celles de la session 1.

Article 3.1.2: ECUE (Elément Constitutif d'UE)

Concernant les UE non validées à l'issue de la 2nde session d'examen : Aucune note d'ECUE (Eléments Constitutifs d'UE) ne pourra être conservée si l'UE n'est pas validée à l'issue de la 2nde session d'examen. Il n'y a pas d'ECTS affectés à des ECUE.

Article 3.1.3: Note plancher

- Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers sur les seules UE de type fondamentales.

- Cette note plancher est fixée au niveau de l'Université à 7/20.

- Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher, l'UE concernée ne peut être validée. Aucune compensation (ni dans le semestre, ni dans l'année, ni dans le diplôme) n'est alors possible.

- L'étudiant doit à nouveau se présenter à toutes les UE non validées.

Article 3.1.4: Absence aux épreuves

En cas d'absence injustifiée, la mention « DEF » (défaillant) est indiquée sur le relevé de notes. En cas d'absence justifiée, la moyenne est calculée sur l'ensemble des coefficients de l'UE et l'étudiant passe l'épreuve en deuxième session, si nécessaire.

Le traitement des absences en contrôle continu relève de la composante.

Article 3.2. : Obtention des semestres

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire

- dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise,

ou

- lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou

supérieure à 10/20, hormis pour le semestre qui inclut le stage ou le Mémoire de recherche,

ou

- par compensation annuelle sur la 1ère année (S1+S2) sous réserve que la moyenne obtenue à chacun des semestres soit supérieure ou égale à 8/20.

Article 3.3. : Obtention des diplômes

Le diplôme de Master est obtenu avec 120 crédits ECTS lorsque chacun des quatre semestres qui composent le cycle de master est acquis.

La maîtrise, diplôme intermédiaire, est obtenue avec 60 ECTS.

Article 3.4. : Mentions de réussite et classement

Le diplôme de Master est délivré avec des mentions de réussite selon des critères définis au niveau de l'UHA comme suit :

- La note finale du Master est la moyenne des moyennes des 4 semestres de Master pour les étudiants ayant suivi l'intégralité du cursus M à l'UHA.

- Pour les étudiants n'ayant pas suivi l'intégralité du cursus Master à l'UHA, la note finale de Master est obligatoirement la moyenne des notes des semestres suivis dans la formation à l'UHA.

- Il n'y a pas de mention délivrée au diplôme intermédiaire.

- Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

- Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20

- Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20
- Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Il est possible d'indiquer sur l'attestation de réussite deux classements

- Soit un classement fondé uniquement sur les résultats du M2,
- Soit un classement fondé sur les résultats du M1 et ceux du M2 pour les étudiants ayant effectué les deux années à l'UHA.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS

Article 4.1. : Sessions d'examen

Une session de contrôle des connaissances est organisée pour et à l'issue de chaque semestre. Une 2ème session peut être prévue selon les modalités de contrôle des connaissances de chaque formation. Entre les deux sessions, chaque équipe pédagogique met en place un dispositif pédagogique de soutien.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Chaque formation est encouragée à ne pas organiser plus d'épreuves terminales qu'il n'y a d'unités d'enseignement dans le semestre.

Article 4.2. : Soutenances

Les stages de master doivent se terminer le 30 septembre dernier délai. Les soutenances de stage et de mémoire doivent avoir lieu au plus tard le 15 octobre.

Article 4.3. : Jurys

Un jury est nommé par semestre d'études.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

Conformément au règlement des examens de l'UHA, le jury est souverain pour apprécier toute situation particulière.

Jury de master

Par mention, un jury de diplôme, nommé par le Président sur proposition de l'équipe pédagogique validée par les Directeurs des UFR concernées, est constitué pour l'attribution du diplôme de master.

Le jury de diplôme est souverain pour l'attribution du diplôme de Master.

Les jurys de diplôme doivent se réunir avant le 1er novembre.

Jury de maîtrise

Le jury du semestre S2 du cursus master est le jury du diplôme intermédiaire de maîtrise. La délivrance de ce diplôme à un étudiant est assujettie à la demande de ce dernier. La note de la maîtrise est la moyenne des notes des 1er et 2ème semestres de master. Aucune mention n'est délivrée pour le diplôme de maîtrise.

ARTICLE 5 : COHABILITATIONS

Pour les diplômes co-accrédités, il est possible de déroger aux règles internes de l'Université aussi bien en termes d'organisation, de calendrier, de contrôle de connaissances, etc. Les modifications proposées devront être soumises au plus tard à la première CFVU de l'année universitaire.